

Exposé de M. Jean-Frédéric Jauslin, directeur de l'Office fédéral de la culture (OFC)**L'importance de la conservation du patrimoine culturel**

Visiblement, les Suisses s'intéressent beaucoup aux monuments et aux sites historiques. En 2008, les deux tiers de leurs activités culturelles étaient en effet consacrées à la visite de tels sites (cf. statistique des pratiques culturelles de l'OFS). La fréquentation des éditions suisses des Journées européennes du patrimoine renforce encore ce constat: en attirant l'année dernière plus de 50 000 visiteurs, cet événement a confirmé sa grande popularité. Or, notre patrimoine culturel et naturel ne répond pas seulement à un besoin profond de la population, il a aussi une fonction économique importante. Année après année, il attire en effet les touristes étrangers dans notre pays, contribuant, avec quelques autres facteurs, à placer la branche du tourisme au quatrième rang du secteur des exportations (cf. Le tourisme suisse en chiffres 2010, Fédération suisse du tourisme). Mais les monuments et les sites historiques sont aussi essentiels pour notre avenir. Notre époque est marquée par des transformations rapides, auxquelles la mondialisation et le développement incessant des technologies modernes impriment encore une accélération inédite; la conscience de notre passé peut nous aider à relever les défis auxquels notre société est confrontée dans ce contexte.

Nous voyons donc clairement, à la lumière de ces différents facteurs, que la Confédération ne peut que considérer la conservation et l'entretien du patrimoine culturel comme une tâche nécessaire et incontestable.

Pourtant, dans une période de développement économique extrêmement rapide, la conservation du patrimoine est soumise à de nombreuses pressions; il est rare, en effet, qu'un tel développement incite à traiter les témoins du passé avec le soin requis. Ce sont alors tout particulièrement les objets anonymes, mais néanmoins précieux, qui risquent d'être négligés.

Les arguments fondés sur des facteurs tels que le développement régional, les places de travail ou les coûts et bénéfices occupent souvent la première place des débats sur la conservation des monuments. Et il n'est pas rare que ces arguments semblent plaider contre cette conservation. C'est en particulier le cas lorsqu'il est question de la gestion de nos ressources naturelles, dont la catastrophe nucléaire de Fukushima nous a soudainement rappelé combien elles sont épuisables. Pour contourner les impératifs de la protection de la nature et du patrimoine, on déclare désormais que «tout est bon» pour mener à bien les projets de sortie du nucléaire, que l'on ne craint pas d'instrumentaliser; par exemple, c'est pratiquement les yeux fermés que l'on donne à la production d'énergie renouvelable la priorité sur la protection de paysages humanisés de grande valeur. Par ailleurs, nos spécialistes de l'aménagement du territoire se soucient de freiner l'extension de l'urbanisation et du mitage du territoire. Comme, en même temps, nos besoins de surfaces d'habitation ne font que croître, les aménagistes demandent que l'on densifie les agglomérations en encourageant l'urbanisation à l'intérieur du milieu bâti. Malheureusement, dans ce genre de débats, on oublie souvent que la conservation de notre patrimoine culturel et naturel serait la solution la plus favorable au développement durable.

Pour conclure, je soulignerai que dans notre monde mouvementé où tant d'exigences divergentes s'affrontent, l'importance de la conservation du patrimoine est sous-estimée. Cette situation place les services du patrimoine des cantons et de la Confédération face à des défis qu'il s'agit de relever: c'est avec ténacité et conviction qu'ils doivent rappeler que leur mission est indispensable à notre société et à notre culture et se faire reconnaître comme des partenaires essentiels – des partenaires sachant faire preuve de toute la rigueur requise, tout en se montrant pondérés et constructifs.

Le Message culture de la Confédération fait une grande place au patrimoine culturel, qu'il s'agisse du patrimoine bâti, du patrimoine mobilier ou du patrimoine immatériel. Certes, l'importance des aides financières que la Confédération doit attribuer au domaine du patrimoine et des monuments historiques est encore matière à controverse. Mais les défis auxquels les protecteurs du patrimoine sont confrontés dépassent largement la question des ressources financières disponibles à court terme. En effet, l'image de la protection du patrimoine dans le débat politique devient de plus en plus un critère essentiel de son importance; il conviendra à l'avenir d'être plus attentif à cette image et de mieux la soigner.

L e t e x t e p r o n o n c é f a i t f o i**Dr Jean-Frédéric Jauslin**

Jean-Frédéric Jauslin est directeur de l'Office fédéral de la culture (OFC). Organisme compétent de l'administration fédérale pour toutes les questions culturelles, l'OFC encourage la vie culturelle dans sa diversité, faisant en sorte qu'elle puisse se développer en toute indépendance.

